

"Votre nouvel éditorial : l'heure des comptes est arrivée tous les mardis."

## Crise au QH2 : Situation Explosive et Délaissée à la Limite du Supportable»



Dans une situation alarmante qui ébranle les fondations même de notre système pénitentiaire,

le QH2 se trouve désormais dans un état d'abandon déplorable.

Face à cette crise, un collègue endosse plusieurs rôles, luttant seul contre les vicissitudes quotidiennes d'un bâtiment laissé pour compte.

Cette réalité met en lumière une problématique majeure : la gestion d'une structure en sous-effectif chronique confrontée à une surpopulation carcérale.

Le constat est sans appel : le personnel se fait de plus en plus rare tandis que le nombre de détenus explose, entraînant une situation où les cellules, conçues pour un seul occupant, se voient triplées.

Le quotidien est marqué par des matelas à même le sol, témoignant d'un système à bout de souffle.

«À quand une solution de repli pour nos troupes ?»,

S'interroge-t-on, reprenant la célèbre interrogation de Shakespeare.

La réponse demeure incertaine, alors que chaque jour se transforme en lutte acharnée pour le personnel, du simple surveillant au plus haut gradé.

Ils avancent, tel une infanterie en manque cruel de ressources, sur un champ de bataille où l'adversité règne en maître.

La question de la stratégie se pose avec acuité : faut-il adopter une formation en 4.4.2 ou en 3.5.2 pour surmonter les défis imposés par cette réalité hostile ?

L'heure est à la réflexion, mais une chose est certaine : la victoire contre cet état de fait exigera bien plus qu'une simple réorganisation tactique.



## «Greffes de Marseille: Un SOS ignoré»

Le greffe de Marseille est plongé dans une crise profonde depuis 2019, avec une détérioration alarmante des conditions de travail, exacerbée par une réduction significative des effectifs. Cette situation met en péril non seulement la santé et le bien-être des employés, mais également l'efficacité globale du système judiciaire. Le personnel se voit contraints à des journées de douze heures, menaçant leur santé physique et mentale ainsi que leur équilibre familial. Malgré une alerte formelle adressée au Directeur Interrégional, soulignant l'urgence de la situation, une réponse concrète se fait attendre. L'appel à l'action devient donc plus pressant, nécessitant une intervention immédiate pour inverser cette tendance préjudiciable et garantir des conditions de travail dignes au sein du greffe. Cette initiative souligne la responsabilité collective face à cette crise et la nécessité d'une mobilisation pour apporter les changements indispensables.

## Quand la Formation Fait les Frais



Voici donc la saga des travaux de Baumettes 3, où l'AFA joue le rôle du méchant dans un film où personne n'a demandé son script. Les syndicats : ( CGT,UFAP) tels des héros sans capes, ont découvert, probablement entre deux gorgées de café, que la cheffe d'établissement avait décidé de transformer le dojo, ce sanctuaire de la formation continue, en une vulgaire salle de réunion. Comme si la formation des personnels pouvait se faire par télépathie ! Et pour ajouter à l'absurdité, les précieuses armoires de rangement, flambant neuves, ont été déclarées persona non grata, condamnées à une retraite anticipée dans un container sur le parking.

La réponse des syndicats ne s'est pas fait attendre : indignation, colère, et une opposition ferme à cette fermeture qui sonne comme une blague de mauvais goût, mais dont personne ne rit. Ils montent au créneau, prêts à transformer le dojo en forteresse imprenable, si nécessaire.

Pendant ce temps, l'administration semble vivre dans une dimension parallèle où les besoins en formation des personnels sont une option, voire une antiquité. La décision de fermer le dojo ? Un non-sens total, comme si, dans un élan de génie, on décidait de remplacer les stylos par des baguettes de pain.

Finalement, cette histoire est une tragi-comédie administrative où le dojo devient le symbole d'une lutte entre le bon sens et les décisions arbitraires. Les syndicats, armés de leur indignation, attendent des actions concrètes, prêts à défendre leur dojo jusqu'au dernier kimono. En conclusion, comme dirait Confucius dans un moment de lucidité adapté à notre époque : "Où il y a de l'indignation, il y a toujours un chemin pour un dojo."

**Moins 26 :**

**Voici le chiffre d'agents  
en moins le lendemain  
de l'agression des  
collègues sur QH2**



**Appel à l'Action pour Sauver la Sécurité au CP de Marseille !"**

Cette défaillance met en lumière, une fois de plus, les conséquences désastreuses de l'attitude négligente d'un certain responsable de l'INFRA.

Il est crucial de rappeler que les agents et les autres officiers ne sont pas des chiens à qui l'on crie ou aboie dessus. Même si cet officier doit remplacer un CSP, en formation à l'ENAP, rien n'excuse son comportement inadéquat. Les agents sont à bout de force !

Le comportement inapproprié et le stress émanant de la personnalité de cet officier font partie du processus qui encourage l'abandon de poste et pousse le personnel à baisser les bras.

Allons-nous devoir faire appel au CRS pour maintenir la détention bientôt ? Peut-être que cet officier, lorsqu'il aura fini de profiter de ses vacances sera plus détendu ? mais il n'a pas eu à gérer le départ à 08H45 du service de nuit face à cette pénurie de personnel !

Le climat de travail est dégradé, les tensions sont exacerbées, et le bien-être des agents ainsi que la sécurité de l'établissement peuvent être compromis avec de tel comportements !

"Le vrai leadership réside dans la capacité à inspirer, non à inciter à la démission."

<https://www.youtube.com/watch?v=quid3a2h1w0>



**mai sabai A?**



---

« Toute ressemblance avec des faits et des personnages existants ou ayant existé serait purement fortuite et ne pourrait être que le fruit d'une pure coïncidence ». :-)



# Allodiscrim : le dispositif de signalement à connaître

Vous êtes agent du ministère de la Justice ou candidat et vous pensez être victime ou témoin de violences, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes... : Contactez le dispositif

Allodiscrim

Depuis le 16 décembre 2020, Allodiscrim permet de recueillir les signalements de tous les personnels du ministère de la Justice qui s'estiment victimes de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes ou de violences, y compris extra-professionnelles détectées sur le lieu de travail (violences conjugales ou intrafamiliales notamment). Le dispositif les accompagne ensuite sur les plans psychologique et juridique.

Allodiscrim est un dispositif totalement gratuit pour les agents. Les signalements sont anonymes vis-à-vis de l'autorité d'emploi. Les échanges avec les professionnels du droit sont couverts par le secret professionnel des avocats.

Qui peut contacter Allodiscrim ?

Allodiscrim s'adresse à tous les agents du ministère, victimes ou témoins, de toutes les administrations et écoles du ministère, et qu'ils soient :

- titulaire ;
- magistrat ;
- élève, stagiaire, auditeur, auditrice ;
- contractuel.

Le dispositif s'adresse aussi aux :

- candidats à un concours d'entrée organisé par le ministère de la Justice ayant eu lieu il y a moins d'un an ;
- candidats ayant eu un entretien de recrutement au ministère il y a moins d'un an ;
- agents ayant quitté le ministère de la Justice suite à une retraite ou une démission depuis moins de six mois ;
- prestataires extérieurs réguliers qui exercent leur activité de façon majoritaire au ministère ;
- acteurs du réseau de prévention : référents égalité/diversité, médecin du travail, assistant de service social (CTSS/ASS) ;
- psychologue, référent LGBT+, référent laïcité, référent handicap, représentant du personnel.

Comment contacter Allodiscrim ?

En prenant rendez-vous avec Allodiscrim :

- en ligne 24h/24 et 7j/7 (à ouvrir avec le navigateur Internet Microsoft Edge) - précisez le code 2020 dans le formulaire ;
- par courriel à : [justice.allodiscrim@orange.fr](mailto:justice.allodiscrim@orange.fr) en cas de discrimination ou de harcèlement ;
- par courriel à [justice.allosexism@orange.fr](mailto:justice.allosexism@orange.fr) en cas d'agissement sexiste, de harcèlement sexuel ou sexiste ou de violence à caractère sexuel ou sexiste ;
- par courrier : Allodiscrim 51, rue Bonaparte, 75006 Paris

Comment se déroulent les échanges ?

Après un temps d'écoute et une information juridique, Allodiscrim réalise un diagnostic pour déterminer si vous êtes victime de discrimination, d'harcèlement, d'acte sexiste ou de violence.

Si ce n'est pas le cas, vous êtes informé(e) et orienté(e), le cas échéant, vers les acteurs de prévention ou les ressources humaines du ministère.

Dans le cas contraire, le dispositif vous accompagne dans vos recours internes au ministère, après que vous avez accepté de lever l'anonymat. Vous êtes ainsi suivi(e) tout au long de vos échanges et de vos démarches par un professionnel du droit spécialisé et habilité à donner une consultation juridique, jusqu'à atteindre une issue satisfaisante.

Le ministère fait de la lutte contre ces violences l'une de ses priorités. Il s'engage à les prévenir et à accompagner les victimes et les témoins.

## Gratitude et Reconnaissance : Hommage à Nicolas Cusset, Pilier Créatif de Notre Éditorial"



Nous tenons à exprimer notre plus sincère gratitude à Nicolas CUSSET, notre référent à l'ENAP au sein de la CGT, pour son exceptionnel dévouement et sa contribution inestimable à notre projet éditorial. Nicolas a joué un rôle crucial dans la conception du logo qui incarnent désormais l'identité visuelle de notre publication. Son sens aigu de la créativité, sa perspicacité et son professionnalisme ont été des atouts majeurs qui ont grandement enrichi notre travail.

Au-delà de son talent en design, c'est son investissement personnel et sa passion pour le projet qui ont fait de lui une figure incontournable au sein de notre équipe. Nicolas a toujours été disponible pour répondre à nos besoins, apportant des solutions innovantes et efficaces à chaque défi rencontré.

Mais l'engagement de Nicolas ne se limite pas à notre projet. Il partage également son savoir et sa passion avec une communauté plus large sur sa chaîne YouTube, Le Bureau des Élèves. Sur cette plateforme, il offre un aperçu de son expertise et de ses idées, contribuant ainsi à enrichir et inspirer ceux qui le suivent.

Nous sommes profondément reconnaissants pour tout ce que Nicolas a apporté à notre équipe et à notre projet et à la CGT. Son travail acharné, son dévouement et sa vision créative ont été essentiels à la réussite de notre éditorial. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses projets futurs et encourageons tout le monde à découvrir sa chaîne YouTube pour s'immerger dans son univers créatif.

Merci, Nicolas, pour tout ce que tu as fait. Ta marque sur notre projet est indélébile, et ta contribution continuera d'inspirer bien au-delà de notre collaboration actuelle.

**DES IDEES ? Contactez nous sur:  
[cgtdesbaumettes@gmail.com](mailto:cgtdesbaumettes@gmail.com)**